

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de la concurrence organise une conférence internationale sur la politique de la santé au Maroc : concurrence, régulation et gouvernance à l'ère de la couverture sociale universelle

Marrakech, le 14 octobre 2026 – Le Conseil de la concurrence a organisé au Palais des Congrès de Marrakech, une conférence internationale sous le thème : « **La politique de la santé au Maroc : concurrence, régulation et gouvernance à l'ère de la couverture sociale universelle** ». Une rencontre qui s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du **chantier Royal de généralisation de la protection sociale**, qui constitue une étape majeure dans la consolidation de l'État social et la consécration de la couverture sociale universelle au Maroc.

Cette réforme s'accompagne de transformations structurelles du système de santé, plaçant la régulation, la gouvernance et la préservation d'une concurrence libre et loyale au cœur des enjeux liés au développement de l'offre de soins, à l'amélioration de la qualité des prestations et à la garantie d'un accès équitable aux soins.

Cette rencontre a réuni des responsables gouvernementaux, des représentants d'institutions et d'Autorités de régulation nationales et internationales, des experts et des spécialistes, ainsi que des acteurs économiques et professionnels issus des différentes composantes de l'écosystème de la santé.

Le choix de cette thématique revêt une importance particulière au regard de son actualité et de son lien étroit avec les défis économiques et institutionnels auxquels sont confrontés les systèmes de santé à l'échelle internationale. L'élargissement de la couverture sociale entraîne en effet des mutations profondes de la structure des marchés des soins de santé et des relations entre les différents intervenants, qu'il s'agisse de la prestation des services de santé, de la distribution des médicaments et des dispositifs médicaux, de l'investissement dans les infrastructures et les équipements sanitaires, ou encore de l'évolution des modèles de gouvernance et de régulation.

Ces transformations soulèvent également des questions fondamentales quant aux moyens de concilier les impératifs de généralisation de l'accès aux soins, de stimulation de l'investissement et de l'innovation, de préservation des règles de concurrence et de protection des intérêts des patients et des bénéficiaires de la couverture sociale.

Dans cette perspective, la conférence a constitué un espace de dialogue et d'échange d'expertises ayant permis d'examiner les modalités d'accompagnement de la réforme du système de santé par des cadres institutionnels et réglementaires adaptés, capables de répondre aux mutations du secteur et d'assurer un équilibre entre les exigences de l'intérêt général, l'efficacité économique et la soutenabilité financière, dans le cadre d'un marché concurrentiel.

Les travaux de la conférence se sont articulés autour de quatre axes principaux.

Le premier a porté sur les nouveaux marchés liés à la généralisation de la couverture sociale, les enjeux pour les différents acteurs et les exigences d'une gouvernance efficace.

Le deuxième axe a été consacré à la régulation de la distribution des médicaments et des dispositifs médicaux, en mettant l'accent sur les leviers permettant de mettre en place un système de distribution efficient et durable.

Le troisième a abordé les questions relatives à l'investissement, à l'évolution de l'offre de soins et à l'émergence de nouveaux acteurs, ainsi que les enjeux liés à l'innovation, à la concentration économique et à la concurrence dans le domaine de l'offre de soins.

Enfin, le quatrième axe a examiné les mutations de l'offre médicale à l'ère du développement de la télémédecine et de l'intelligence artificielle, en s'intéressant tant aux opportunités offertes par ces évolutions qu'aux défis réglementaires et concurrentiels qu'elles soulèvent.

Les discussions ont ainsi visé à contribuer à l'élaboration d'une vision intégrée de la gouvernance économique du secteur de la santé, fondée sur la complémentarité entre une régulation efficace, une concurrence saine et la promotion de l'investissement et de l'innovation. Cette approche entend contribuer à l'amélioration de la qualité des services de santé, à la pérennité du système et à la consolidation de l'équité dans l'accès aux soins, tout en tenant compte des intérêts des citoyens, des opérateurs économiques et des pouvoirs publics.

À travers l'organisation de cette conférence internationale, le Conseil de la concurrence entend assurer l'accompagnement des mutations économiques et réglementaires du secteur de la santé, et contribuer à la consolidation d'un environnement concurrentiel transparent et équilibré, en appui aux objectifs de réforme du système de santé au Maroc, au renforcement de l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine et à la généralisation de la couverture sociale universelle, dans la perspective d'un développement durable du secteur, répondant aux attentes des citoyens.